La HACA et l'observatoire européen de l'Audiovisuel se penchent sur le financement du service public

18 déc 2014

L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel et la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, avec le soutien du Programme Sud UE-COE, ont organisé, jeudi 18 décembre 2014, à Rabat, une réunion d'experts pour débattre du thème : « Le financement de la télévision publique : scénarios économiques et modèles de régulation ».

Mme Amina Lemrini Elouahabi, Présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle a présidé l'ouverture de cette réunion, qui a vu la participation du Président du pôle public, M. Faiçal Laaraichi, des directeurs généraux de la SNRT et de SOREAD 2M, MM. Mohammed Ayad et Salim Cheikh, de représentants des médias audiovisuels privés et publics, d'agences de communication, des régies publicitaires et organisations professionnelles du secteur, en plus de représentants du Ministère de la Communication, dont le Secrétaire Général, M. Mohammed Ghazali.

Cette journée de réflexion et d'échanges entre experts et décideurs a débuté par un panel consacré à un tour d'horizon juridique et une analyse comparative des modèles de financement du service public de radio-télévision en Europe, réalisé par des experts de l'observatoire, Mme Maja Cappello et M. André Lange, respectivement, Responsable du Département pour les informations juridiques à l'Observatoire européen de l'audiovisuel et le Responsable du Département « Informations sur les Marchés et les financements » à l'Observatoire européen de l'audiovisuel.

Elle s'est poursuivie par une mise en lumière de la situation du secteur public dans le monde arabe, à travers une analyse comparative des télévisions publiques dans la région, réalisée par l'experte Mme Sahar Ali (Egypte), et un exposé de M. Faïçal Laraichi, en sa qualité de Président du pôle public marocain, lui-même membre de l'Organisation internationale de radiodiffusion et de télévision sur la situation particulière au Maroc et sur les difficultés et enjeux liés au financement du secteur public tels que vécus en général par les opérateurs publics de l'audiovisuel.

M. Habib Belaid, Membre du Conseil de la HAICA, le régulateur tunisien a donné, quant à lui, un aperçu sur la situation de l'audiovisuel en Tunisie et sa jeune régulation installée depuis 2012. Ce second panel s'est conclu par un exposé de M. Talaa Assoud Alatlassi, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuel marocain, relatif au modèle et pratique de la régulation du service

public au Maroc. Ce panel a été modéré par Mme Susanne Niloltchev, Directrice exécutive de l'observatoire européen de l'audiovisuel.

Les deux derniers panels, modérés par M. Jamal Eddine Naji, Directeur général de la DGCA à la HACA et représentant du Maroc au sein du Conseil exécutif de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, étaient dédiés respectivement au partage d'expériences et aux modèles de régulation. Le Dr. David Fernández Quijada, Senior Media Analyst, à l'Union européenne de la Radiodiffusion (UER) a présenté la méthodologie pratiquée par l'UER pour analyser la place des chaînes publiques dans le marché de la télévision.

Pour ce qui est des expériences de régulation, elles ont été esquissées à travers les exposés d'experts représentant le KRRIT, le conseil national de la radiodiffusion polonais, l'ARD, groupement public de neuf radiodiffuseurs régionaux représentants les lands allemands, la Direction générale des Médias et des Industries culturelles française, les autorités de régulation hongroise et Irlandaise, (the National Media and Info communications Authority – Hongrie & the Broadcasting Authority of Ireland). Le cas danois a été présenté par un conseiller de l'agence danoise pour la culture, également chercheur au CBS Center for Civil society studies.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B